|  |
| --- |
| REFERENCE: SPB/SHD/UH:  |

 Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments aux missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, organismes des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées des Nations Unies, organisations intergouvernementales et non gouvernementales et institutions nationales de la promotion des droits de l’homme, et a l’honneur de se référer aux résolutions 17/4 du 16 juin 2011 et 26/22 du 27 juin 2014 du Conseil des droits de l’homme intitulées «Les droits de l’homme et les sociétés transnationales et autres entreprises».

 Au paragraphe 12 de sa résolution 17/4, le Conseil a créé un Forum sur les entreprises et les droits de l’homme, placé sous la conduite du Groupe de travail sur la question des droits de l’homme et des sociétés transnationales et autres entreprises et chargé d’examiner les tendances et les défis en ce qui concerne l’application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme: mise en œuvre du cadre de référence «protéger, respecter et réparer» des Nations Unies, et de promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions liées aux entreprises et aux droits de l’homme.

 Au paragraphe 15 de cette résolution, le Conseil prie le Président du Conseil des droits de l’homme de désigner pour chaque session, sur la base d’un roulement régional et en consultation avec les groupes régionaux, un président du Forum siégeant à titre personnel. Le président du Forum est nommé par les membres et les observateurs du Conseil et chargé d’établir un résumé des débats tenus au Forum. Les Forums de 2012 et de 2013 ont été présidés par le Professeur John Ruggie (Etats Unis d’Amérique) et par
M. Makarim Wibisono (Indonésie), respectivement

 Dans sa résolution 26/22, le Conseil salue le rôle qu’a joué le Groupe de travail en orientant les deux premières éditions du Forum annuel sur les entreprises et les droits de l’homme, encourage toutes les parties prenantes à continuer de participer au Forum et décide que ce Forum d’une durée de deux jours devrait continuer de se tenir sur une base annuelle, une journée supplémentaire étant prévue pour permettre la mise au point et le partage des nouveaux outils et des données d’expérience.

 Les préparations pour la troisième session, qui aura lieu du 1er au 3 décembre 2014, sont en cours. Les délégations souhaitant présenter des nominations pour le Président du Forum sont invitées à les soumettre au Secrétariat du Conseil des droits de l’homme (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme, Office des Nations Unies à Genève, CH-1201 Genève 10, Fax: +41 22 917 90 11) **au plus tard le 10 octobre 2014**.

 Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, organismes des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées des Nations Unies, organisations intergouvernementales et non gouvernementales et institutions nationales de défense des droits de l’homme l’assurance de sa haute considération.

9 septembre 2014